



COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du lundi 1^{er} octobre 2018 au siège du Comité

- Présent(e)s (7) :** NIVELON Gérald, Président
BESSON Dominique, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude,
FILLEUX Jo, MESTRE Philippe, REVEILLERE Frédéric,
- Excusés (5) :** DUSSIDOUR Frédéric, PERCHET Angélique, REGENT Carine,
SERRE Jean-Paul, TSVETKOVA Sirma
- Invité (1) :** GONZALEZ François

N° annexe	Titre
1	2018-09-17 CD63 COMPETITIONS CALENDRIER GENERAL 2018-2019 V13

Les membres du Bureau Directeur souhaitent un bon rétablissement à Jean-Paul SERRE, qui malgré l'intervention qu'il a subie, continue d'assurer pleinement la trésorerie du Comité.

1. Ouverture par le Président

a) Informations fédérales

Sylvie DUBREUIL de l'US BEAUMONT recevra le 13 octobre prochain le Trophée Femmes sur Tous les Terrains lors du MAIF Open LFB.

b) Informations régionales

À la suite des très nombreuses heures passées sur le dossier, l'antenne de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes à Clermont-Ferrand s'installera au 63 Avenue Barbier Daubrée le mardi 9 octobre 2018.

Une réunion des Présidents de Comité a été programmée par le Président de la Ligue le jeudi 11 octobre 2018. Le Comité du Puy-de-Dôme ne sera malheureusement pas représenté à cette réunion. Un courrier a été adressé également à la FFBB pour excuser notre absence sur cette réunion organisée sur le thème « Club 3.0 ». Gérald NIVELON s'est entretenu avec Mili SPAHIC, Président de la Commission Fédérale concernée, lequel a proposé de venir avec Alexandre LAUMET Chargé de Développement sur notre territoire.

Le Président s'est également entretenu avec la Secrétaire Générale et le 1^{er} Vice-Président de l'accumulation de difficultés survenus depuis le 23 juin dernier avec le bon espoir que nous trouvions des solutions rapidement.



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>

Courriel : contact@basket63.com



web

c) Informations départementales

Le Président revient sur les relations avec le Comité du Cantal et fait part de sa déception face aux complications administratives liées à la mise en conformité avec les règlements généraux de la FFBB et la règle des rattachements territoriaux.

Jean-Claude DILDARIAN fait également part de ses regrets quant au déroulement du Comité Directeur du 19 septembre dernier.

Une discussion s'engage entre les membres du Bureau revenant sur les nombreuses actions menées au bénéfice du Comité et des clubs cantaliens depuis 2012 notamment dans le prolongement du cadre général de la coopération entre les Comités du Cantal et du Puy-de-Dôme (Mise à disposition de CTF, prêt de joueuses pour le PPF, pérennisation du poste de CTF ...)

Julien CIPIERE, Secrétaire Général, représentera le Président lors de la réunion initiée par le Président Fédéral lors de l'Assemblée Générale de la FFBB avec les Comités de l'Allier, du Cantal et du Puy-de-Dôme.

2. Pôle Vie Statutaire et Secrétariat Général

a) Point général

L'installation téléphonique a été réalisé ce jour par la société Excentre. Quelques ajustements techniques sont encore à effectuer. La portabilité du numéro du Comité sera effectuée le 11 octobre 2018.

b) Calendrier général

Le Calendrier général a été mis jour ([Annexe 1](#)) :

- Décalage de l'Open PRF 2^{ème} phase
- Modification des dates du Challenge Benjamins et du Trophée des Provinces :
 - Le Trophée des Provinces est avancé du Dimanche 17 février au Samedi 16 février (Lieu maintenu : Complexe Sportif Alan BRESSON à Chamalières)
 - Le Challenge Benjamins sera proposé à une autre date (avant le 28 février) par Eric THIVOLET

Accord du Bureau Directeur

3. Trésorerie et RH

a) Echancier – Tiers Payant

Les montants du Tiers Payant et des engagements Jeunes seront ajoutés aux prélèvements actuellement en place pour la provision et les licences à compter du prélèvement du 31 octobre prochain.

b) Bilan mensuel des heures des CTF

Le point mensuel des heures des CTF par mission est réalisé. Ce suivi permettra de mieux nous approprier l'ensemble des missions qu'assurent nos CTF.

Une discussion s'engage ensuite sur la pertinence de certaines des actions que nous confions à nos CTF et leur efficacité. Une évolution est très certainement à prévoir à l'horizon

c) Secrétariat

Malgré des sollicitations régulières de Bilel KHALIL et après que la période de rentrée soit passée, nous sommes contraint d'abandonner le projet de recrutement d'un alternant pour les missions de Secrétariat. Ce point sera étudié lors du prochain Bureau Directeur.

4. Pôle Formation

a) *Point général*

Frédéric REVEILLERE effectue un point sur les actions mises en œuvre par le Pôle Formation, notamment les journées de présaison organisées par la Commission Technique.

b) *Bilan réunion ETS du 24 septembre*

Gérald NIVELON s'est entretenu vendredi dernier avec Marie-Anne DOCHER et Thomas ROMERO pour faire le bilan de la réunion de l'Equipe Technique du Secteur Auvergne. Cette réunion était pilotée par Isabelle FIJALKOWSKI, Conseillère Technique Régionale. Un point a été fait sur la nouvelle organisation des actions techniques menées dans notre secteur.

Concernant la formation des techniciens désormais coordonnée par Franck BESTOSO, l'harmonisation sur les contenus pédagogiques, des dates, tarifs et rubans interviendra en 2019-2020 dans le cadre de l'IFRAABB.

Les membres du Bureau souhaitent que des spécificités mises en place dans notre département soient intégrées aux réflexions de cette harmonisation :

- Formation commune Techniciens + Officiels
- Découverte au niveau animateur de la pratique Handisport
- Découverte au niveau initiateur de la pratique Sport Adapté dans le cadre de la convention entre le CD Basket-Ball et le CD Sport Adapté.
- Mise en place du PSC1 dans le cadre de la formation initiateur

Le Président fera part de ces points à Grégory MORATA, Directeur Technique Régional.

c) *Programme du CIC de Toussaint 22-23-24 octobre*

En U13M, le Cantal a confirmé que son équipe étant trop faible, il ne présentera pas d'équipe au CIC de Toussaint. La proposition avait été faite en juin puis en septembre de composer une équipe de potentiel U12M en remplacement composée de joueurs de l'Allier et du Puy-de-Dôme n'a finalement pas été retenue, ce que le Bureau Directeur regrette. Nous reviendrons à un ancien modèle de fonctionnement à savoir :

- Camp Inter Comités le 22 et 23 octobre (avec du travail par département et du travail par niveau)
- Tournoi Inter Comité le 24 octobre sur une journée unique
 - En Filles : 1/2 finale contre l'Allier puis Finale (2 rencontres)
 - En Garçons : Triangulaire entre l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.

d) *Situation du joueur Noah GEORGES de l'AS SAINT PRIEST BRAMEFANT*

Le Président a été saisi par le Président du Comité de l'Allier concernant la situation du joueur U13M Noah GEORGES.

Le joueur concerné fait partie de la génération 2006 (catégorie U13). Il est licencié au club de l'AS SAINT PRIEST BRAMEFANT à la suite d'une mutation venant de la Haute-Loire. Ce joueur avait été détecté par le Comité de la Haute Loire pour le Parcours de Performance Fédéral dans sa catégorie d'âge. Il a été convoqué par le Comité de l'Allier pour les détectations du Comité alors qu'il est titulaire d'une licence dans un club du Puy-de-Dôme. Cette participation aux actions du PPF dans l'Allier n'avait fait ni l'objet d'un accord du Puy-de-Dôme, ni même d'une information préalable de la part de l'Allier, malgré les rencontres régulières entre CTC.

La mise en place d'une Inter-Equipe au sein de la CTC du Val d'Allier ne justifie pas la convocation par le Comité de l'Allier. Aucune convention de rattachement territorial ne permet également la convocation par le Comité de l'Allier.

De ce fait, les membres du Bureau Directeur regrettent unanimement l'initiative malheureuse du Comité de l'Allier.

Toutefois, le joueur concerné doit retenir toute notre attention et pouvoir participer pleinement au Parcours de Performance Fédéral. C'est pourquoi, après avis de la Commission Jeunes Talents et du CTF concerné, le Bureau Directeur décide :

- De convoquer le joueur Noah GEORGES aux entrainements et actions de détections mises en place par le Comité du Puy-de-Dôme, jusqu'au terme du Tournoi Inter Comité (Secteur Auvergne) programmé le 24 octobre.
- A l'issue de ce tournoi, en fonction des capacités et du potentiel du joueur concerné, celui-ci pourra être convoqué à nouveau par le Comité du Puy-de-Dôme ou, si le Comité décide de ne plus le reconvoquer laisser la possibilité au Comité de l'Allier de l'intégrer aux actions du PPF mises en place par l'Allier.

Accord unanime du Bureau Directeur

Un contact téléphonique sera pris par Thomas ROMERO avec les parents du jeune joueur concerné.

e) Formation Initiateur – Arbitre Département

A la demande de Thomas ROMERO, Philippe MESTRE souhaite faire confirmer quelques éléments par le Bureau Directeur concernant la Formation Initiateur Arbitre 2018-2019 :

- La formation PSC1 fait partie entière de la formation Initiateur Arbitre Départemental
- Si un stagiaire ne veut pas suivre la formation PSC1, pas de sanction.
- Si un stagiaire ne peut ou ne veut suivre la formation PSC1, il peut se présenter aux examens
- Quelle que soit le positionnement du stagiaire par rapport à la formation PSC1, le coût du stage IAD (dont PSC1) est de 220 €

Accord unanime du Bureau Directeur

5. Pôle Dynamique Territoriale

a) Point général

Dans le cadre de Basket et Territoires (secteur sud), Pascal BESSE rencontrera Guillaume TRONCHERE de la Communauté de Commune du Brivadois dans le cadre des activités périscolaires pour la mise en place d'activités dans le secteur.

Concernant le GE BASKET63, Jean Claude DILDARIAN et Gilles BESSON vont rencontrer Joel SCOMPARIN, Vice-Président de la Ligue AuRA en charge de la Formation qui sera présent en Auvergne le 4 octobre prochain à Vichy.

b) Forum des salariés / Projet de forum des employeurs

Les convocations pour le forum des salariés seront envoyées cette semaine.

6. Pôle Pratique Sportives

a) Point général

Les Commissions Compétitions ont tenu leurs premières réunions de début de saison et de mise en place. Les choses se calent progressivement.

b) Bilan des engagements jeunes

Nous avons redécouvert les engagements de jeunes et les multiples modifications survenant régulièrement après coup !

La Commission Compétitions Jeunes a enregistré le retrait en U13M de l'équipe d'ISSOIRE-2 et de l'équipe U11F de l'ALEM. Des dossiers sportifs seront ouverts.

c) Point des licenciés

PUY-DE-DÔME	Compétition	Saison 2017 / 2018 à la date du 1er octobre 2017				Saison 2018 / 2019 à la date du 1er octobre 2018			
		Hommes	3 139	62,1%		Hommes	3 280	61,2%	
		Femmes	1 919	37,9%	5 058	Femmes	2 082	38,8%	5 362
				Evolution				Total	
			H	141	↑	4,5%			
			F	163	↑	8,5%	304	↑	6,0%
Contact	Licences Contact Avenir				Licences Contact "Opération Basket Ecole"				
	Hommes	1	100,0%		Hommes	30	54,5%		
	Femmes	0	0,0%	1	Femmes	25	45,5%	55	

Certains clubs n'ont pas envoyé les demandes de licences pour les licenciés qualifiés avant le 15 septembre (les clubs ayant l'obligation d'envoyer les demandes sous 8 jours). En application de l'article 415 des Règlements Généraux de la FFBB, il est proposé de retirer la qualification à ces joueurs avec notification aux clubs sauf régularisation dans un délai de 48 h à compter de la notification. Cette opération sera effectuée toutes les semaines.

Accord du Bureau Directeur

Liste des licenciés concernés au mardi 2 octobre à 15h :

N° Groupement	N° Licence	Licencié	Qualification
ARA0063002	VT977470	POMMIER Marion	11/09/2018
ARA0063002	JH700797	BOYER Patricia	12/09/2018
ARA0063002	JH920781	ALEXANDRE Troin	12/09/2018
ARA0063010	VT460137	PRAT Michele	03/07/2018
ARA0063010	BC067792	GINOUX Apolline	06/09/2018
ARA0063012	VT733371	KADRI Salima	14/09/2018
ARA0063012	VT933212	MERANVILLE Priscilla	14/09/2018
ARA0063012	VT941322	LOUNIS Assia Leila	14/09/2018
ARA0063012	VT861049	KADRI Ouassila	14/09/2018
ARA0063016	BC060462	LEMANN Hans	14/07/2018
ARA0063019	BC113683	LEBAS Lou	14/09/2018
ARA0063020	BC082455	ANGELINI Milo	14/09/2018
ARA0063035	VT660807	JOSSELIN Laurent	11/07/2018
ARA0063035	BC119848	THEILLIERE Elisa	10/09/2018
ARA0063039	VT977424	AICH Kenza	07/09/2018
ARA0063058	BC095498	LANDREAU-GARNIER Gabin	14/07/2018
ARA0063060	VT942170	CHEZE Remi	09/09/2018
ARA0063078	VT992104	DEPALLE Victor	07/09/2018
ARA0063078	BC025809	IVARS Hugo	13/09/2018
ARA0063087	BC015406	CHALET Susy	07/07/2018

d) *Règlements Sportifs – Programmation*

En raison d'une incohérence de rédaction, l'article 17.2 est ainsi modifié

« *Le groupement sportif recevant doit tenir compte du trajet effectué par l'équipe visiteuse pour établir ses programmations et dans tous les cas le groupement sportif visiteur ne doit pas être dans l'obligation de :*

- *Partir ~~avant 13 h 00~~ **avant 7 h 30** et revenir après 19h00 pour les U11, U9 et U7*
- *Partir avant 7 h 30 pour les rencontres se déroulant le dimanche matin*
- *Rentrer après 19 h 30 pour les rencontres se déroulant le dimanche après-midi »*

Accord unanime du Bureau Directeur

e) *Précision sur la comptabilisation des fautes techniques*

Concernant les pénalités financières administratives appliquées en cas de cumul de faute technique, il est précisé que le cumul de faute technique est individuel à chaque licencié et qu'en fonction de sa fonction au cours de la rencontre la pénalité est différenciée. En aucun cas un entraîneur ne se verra infligé une pénalité financière administrative pour cumul de faute technique de l'une de ses joueuses ou l'un de ses joueurs.

f) *Désignations des officiels*

Le Bureau Directeur de la Ligue AURA a décidé que les arbitres de PNM ne peuvent plus officier sur 2 rencontres consécutives (ni avant, ni après), ce qui impacte directement les capacités de couverture des rencontres. Cette décision ayant été prise et communiquée tardivement par la Ligue impose de fortes contraintes aux clubs qui pour une bonne partie avait demandé des couplages de rencontres pour faciliter les désignations couplées.

Le Comité du Puy-de-Dôme est de fait également impacté par cette décision. À la vue des effectifs des arbitres départementaux et afin de ne pas mettre en difficultés les jeunes arbitres, il est proposé de ne plus couvrir les rencontres séniors régionales laissées à la charge de la Commission Compétitions.

Les priorités de désignations seront donc :

1. Rencontres de PRF et PRM avec priorité aux clubs disposant d'Arbitres Seniors de Proximité
2. Rencontres à domicile de LA MONNERIE BASKET (création de club)
3. Rencontres de DF2 et DM2 (avec priorisation des rencontres couplées en département et mise à disposition d'ASP)
4. Rencontres de DM3 (avec priorisation des rencontres couplées en département et mise à disposition d'ASP)

Accord unanime du Bureau Directeur

Sur les divisions jeunes (région et interdépartemental), afin de favoriser la formation des jeunes joueuses et joueurs, la priorisation des désignations sera la suivante :

1. Rencontres de jeunes couplées
2. Rencontres de niveau régional (Groupe A et B, puis R1, R2, R3) par ordre de catégorie suivant : U13, puis U15, puis U17M ou U18F
3. Rencontres de niveau interdépartemental (Hautes et Basses puis ID1 et ID2) par ordre de catégorie suivant : U13, puis U15, puis U17M ou U18F

Accord unanime du Bureau Directeur

Concernant les dispositifs de facilitation d'accès aux fonctions d'arbitres (Arbitres Seniors de Proximité et Accompagnement des Ecoles Territoriales d'Officiels), compte tenu de la décision de la Ligue AuRA

n'autorisant pas les désignations d'arbitres clubs en binôme avec un arbitre officiel, les dispositifs existants seront maintenus sur les rencontres sous la responsabilité du Comité du Puy-de-Dôme uniquement.

Accord unanime du Bureau Directeur

7. Pôle Jeunesse et Féminisation

a) *Point général*

Henri COUCHARRIERE de la Commission Fédérale du Mini Basket était présent ce week-end pour les visites d'accompagnement des EFMB du Puy-de-Dôme. Le Président remercie Fabien D'ARCANGELLO qui a assuré le suivi de ce dossier et l'accompagnement d'Henri COUCHARRIERE lors des visites. Un courrier sera adressé à Agnès FAUCHARD, Présidente de la Commission Fédérale du Mini Basket pour le manque de suivi du dossier de notre part. A ce jour seules les écoles suivantes ont fait l'objet d'une visite fédérale d'accompagnement : E. CHAMALIERES, STADE CLERMONTOIS BASKET AUVERGNE, ROYAT ORCINES CBB, SC BILLOM.

Une nouvelle date sera fixée par Fabien D'ARCANGELLO en relation avec Henri COUCHARRIERE pour les écoles manquantes : US BEAUMONT, BB COURNON D'AUVERGNE, AS MONTFERRAND. Il serait intéressant d'envisager d'ici là le dépôt du renouvellement de l'US VIC LE COMTE (en cours).

b) *Organisation de l'Open Départemental*

Comme évoqué dans le cadre de la réorganisation de la PRF et dans le cadre de la promotion de la pratique féminine au niveau départemental, l'organisation d'un Open PRF (Poule Haute et Poule Basse) pour la 2ème phase est confirmée. Celui-ci aura lieu le Dimanche 17 février 2018 à CHAMALIERES.

La formule reste à finaliser précisément, mais compte tenu de l'organisation du championnat 18-19, l'organisation générale serait la suivante :

	Terrain 1	Terrain 2
9h30		
10h30	Groupe A : Rencontre n°1	
11h30		Groupe B : Rencontre n°1
12h30	Groupe A : Rencontre n° 2	
13h30		Groupe B : Rencontre n° 2
14h30		
15h30	Groupe A : Rencontre n°3	
16h30		Groupe B : Rencontre n°3
17h30	Groupe A : Rencontre n° 4	

Le lieu retenu pour l'édition 2019 est le Complexe Sportif Alain BRESSON à Chamalières.

Accord unanime du Bureau Directeur

c) *Retour sur la réunion organisée par la Ligue le 30/09/2018*

Olivier BLATRIE, 1er Vice-Président de la Ligue en charge du Basket Féminin, a organisée une réunion sur la Basket Féminin le 30 septembre en amont de la rencontre ASVEL/MITHRA CASTORS BRAINE.

Des propositions ont été formulées à l'occasion de cette réunion par les clubs présents. Sirna TSVETKOVA sera chargée d'animer le réseau des clubs féminins ainsi mobilisés pour favoriser des actions communes en faveur du développement et de la pratique féminine avec en ligne de mire un projet féminin coordonné sur la métropole de Clermont-Ferrand au bénéfice de l'ensemble du département.

Les heures dédiés à la Féminisation et au Basket pour Toutes dans les missions de nos CTF seront mobilisées pour la réussite de l'ensemble des initiatives des clubs concernés (à ce jour : US BEAUMONT, SCBF, BB COURNON, AS MARECHAT RIOM, CS PONT DU CHATEAU, ALFA SAINT JACQUES)

8. Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 21h30.



NIVELON Gérald
Président du Comité



CIPIERE Julien
Secrétaire Général